

GEP705-01 - SAVOIR CONVAINCRE : CONFRONTATION ET PERSUASION
CAMPUS PRINCIPAL DE SHERBROOKE
3 CRÉDITS

Automne 2023
Enseignant : Pier-Olivier St-Arnaud

Horaire : Vendredi : de 18h30 à 21h30 **local : A3-108**
Samedi : de 9h00 à 17h00 **local : A3-108**

Disponibilité : sur rendez-vous par Microsoft Teams

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Comprendre et approfondir les principaux concepts de la confrontation et de la persuasion. Accroître son aptitude à présenter un discours et justifier les choix et décisions de son organisation comme leader public.

CONTENU DU COURS

Confrontation, persuasion et jeux de pouvoir. Cadres institutionnels et informels de conflit : mesure du niveau de tensions dans une organisation. Compréhension des divergences et des argumentaires opposés. Reproduction, au moyen de simulations, d'un environnement propice à expérimenter les comportements réels des leaders publics en exercice de confrontation ou de persuasion.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Le cours vise à parfaire et à développer les compétences oratoires dans des situations diversifiées et imprévisibles sur la base d'enjeux politiques. D'une manière progressive, les participantes et les participants sont amenés à comprendre les forces et les faiblesses d'un message politique, publicités électorales, discours, etc. Par la comparaison et la critique constructive, l'évaluation et la construction de messages, les étudiantes et les étudiants en viendront à mieux connaître les mécanismes régissant la communication persuasive.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Cette activité pédagogique est un cours d'introduction à la communication politique et persuasive. Il s'adresse ainsi aux étudiantes et aux étudiants inscrits à la maîtrise en études politiques appliquées, mais également aux étudiantes et aux étudiants inscrits au diplôme de 2^e cycle en politiques publiques et internationales et au microprogramme de 2^e cycle en leadership public. Les cours seront effectués sous forme de séminaires de lecture, de cours magistraux ainsi que d'exercices appliqués servant à mettre en pratique les connaissances et compétences acquises lors du cours.

LECTURES OBLIGATOIRES

- Aronson, Elliot et Anthony Pratkanis, *Age of Propaganda – The Everyday Use and Abuse of Persuasion*, W.H. Freeman and Company, c2001.
- Bernays, Edward, *Propaganda, Comment manipuler l'opinion en démocratie*, Lux éditeur, c2008.
- Dowis, Richard, *The Lost Art of the Great Speech: How to Write One - How to Deliver It*, AMACOM, c2000.
- White, Theodore, *The Making of the President*, Harper Collins, c2009.

Les ouvrages obligatoires sont à lire préalablement à la séance à laquelle ils sont attirés dans le calendrier du plan de cours. Des discussions auront lieu sur ces ouvrages les vendredis soir.

Certains autres textes complémentaires seront déposés sur la page Moodle du cours (<http://www.usherbrooke.ca/moodle/>)

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Évaluation	Date	Pondération
Discours changement d'attitude	09-09-2023	15 %
Conférence de presse	04-11-2023	25 %
Analyse d'un discours politique	18-11-2023	20 %
Débat décalé en groupe	02-12-2023	15 %
Analyse d'expériences de persuasion	16-12-2023	25 %

Dates importantes	Contenu
15 septembre 2023 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
2 novembre 2023 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 23 au 27 octobre 2023
Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)	31 août (8h30 à 22h)
Congés universitaires	Fête du Travail : 4 sept. Journée nat. vérité et réconciliation : 29 sept. Action de grâces : 9 oct.

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle - Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Anti-plagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

[Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

BIBLIOGRAPHIE

Celle-ci sera développée en classe au fur et à mesure des séminaires sur les ouvrages obligatoires.

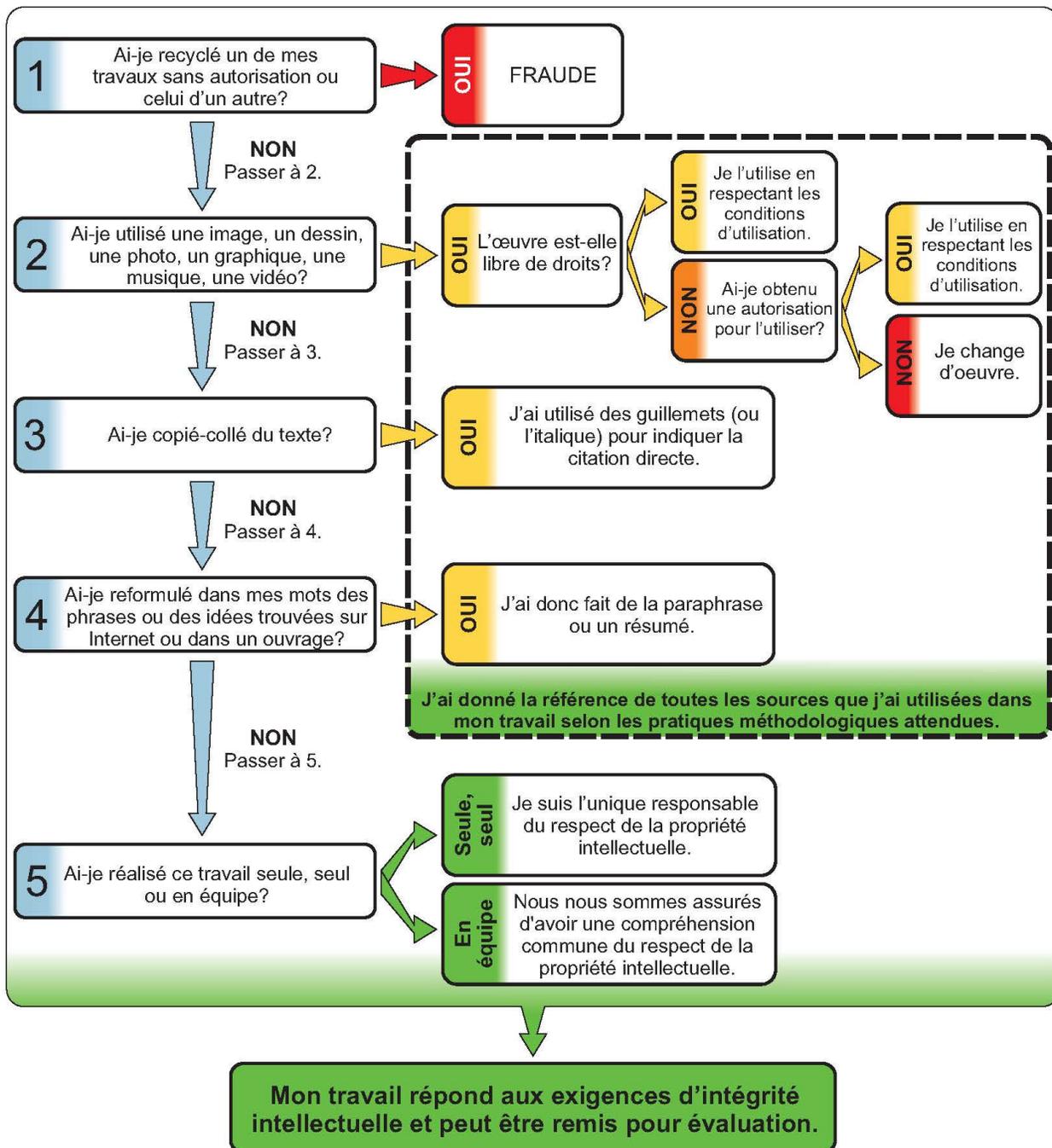
Cours et date	Matière	Évaluation	Lectures obligatoires (À lire avant la séance !)
Cours 1 8 septembre 2023 Vendredi 18h30 à 21h30	Accueil des participantes et des participants Présentation du syllabus du cours Ouvrage à l'étude Séminaire sur Bernays	-	Bernays, Edward, <i>Propaganda, Comment manipuler l'opinion en démocratie</i> , Lux éditeur, c2008.
Cours 2 9 septembre 2023 Samedi 9h00 à 17h00	Théorie Présentation des participants (attentes) Modèle de communication Champs d'action de la persuasion Le non verbal et ses composantes Instruction pour l'analyse d'expériences personnelles de persuasion Exercice pratique Le discours visant un changement d'attitude chez le public (1 ^{re} version)	-	-
Cours 3 6 octobre 2023 Vendredi 18h30 à 21h30	Ouvrage à l'étude Séminaire sur Dowis	-	Dowis, Richard, <i>The Lost Art of the Great Speech: How to Write One - How to Deliver It</i> , AMACOM, c2000.
Cours 4 7 octobre 2023 Samedi 9h00 à 17h00	Théorie Écriture persuasive : la science et la pratique L'analyse de discours Instruction pour l'analyse de discours Exercice pratique Le discours visant un changement d'attitude chez le public (2 ^e version)	15 %	-
Cours 5 3 novembre 2023 Vendredi 18h30 à 21h30	Ouvrage à l'étude Séminaire sur White	-	White, Theodore, <i>The Making of the President</i> , Harper Collins, c2009.

Cours et date	Matière	Évaluation	Lectures obligatoires (À lire avant la séance !)
Cours 6 4 novembre 2023 Samedi 9h00 à 17h00	Théorie Les techniques d'influence L'exercice du leadership Exercice pratique Conférence de presse	25 %	-
Remise sur Moodle 18 novembre 2023	Remise de l'analyse de discours en ligne sur Moodle dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.	20 %	-
Cours 7 1 ^{er} décembre 2023 Vendredi 18h30 à 21h30	Ouvrage à l'étude Séminaire sur Pratkanis et Aronson		Aronson, Elliot et Anthony Pratkanis, <i>Age of Propaganda – The Everyday Use and Abuse of Persuasion</i> , W.H. Freeman and Company, c2001.
Cours 8 2 décembre 2023 Samedi 9h00 à 17h00	Théorie Confrontation : Shopenhauer et Tchakotine Exercice pratique Le débat décalé	15 %	-
Remise sur Moodle 16 décembre 2023	Remise de l'analyse d'expériences personnelles de persuasion en ligne sur Moodle dans la boîte de dépôt prévue à cet effet.	25 %	-

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme ou à un parcours libre. Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources